



Triman :

Les associations de protection de l'environnement et des collectivités dénoncent une nouvelle attaque contre une mesure de bon sens écologique!

Paris, le 13 mars 2014 - Après une première attaque au Sénat en décembre suite au lobbying de certains industriels, le logo Triman, obligatoire à partir du 1^{er} janvier prochain, est à nouveau menacé. Ce logo permettra enfin au consommateur de repérer facilement les produits et emballages recyclables. Mais c'est cette fois lors d'une réunion inter-ministérielle que le principe du triman pourrait être remis en cause.



Les Amis de la Terre, Amorce, le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid), le Cercle National du Recyclage (CNR) et France Nature Environnement (FNE) s'élèvent ensemble contre cette nouvelle tentative de recul sur le développement du recyclage en France. Les associations demandent au Gouvernement de respecter cette mesure pédagogique issue du Grenelle de l'Environnement, qui a la vertu de responsabiliser les acteurs à tous les niveaux (éco-conception, consommation, geste de tri) et que plusieurs producteurs ont déjà adopté par anticipation.

Si la prévention des déchets reste la priorité, nous ne pouvons pas prétendre faire entrer la France dans une dynamique d'économie circulaire sans accepter de donner une information claire au consommateur sur les produits recyclables et distinguer les fabricants les plus vertueux.

Contacts

Amorce : Nicolas Garnier - 04 72 74 09 77

Cniid : Delphine Lévi Alvarès - 07 89 85 06 58

Cercle National du Recyclage : Bertrand Bohain - 03 20 85 85 22

France Nature Environnement : Benoît Hartmann - 01 44 08 02 54

Les Amis de la Terre : Camille Lecomte - 09 72 43 92 57